

EXPLOITATION COLONIALE DU CHEPTEL DU TCHAD DE 1905 À 1960 : DE L'EXPORTATION SUR PIEDS À LA COMMERCIALISATION DE VIANDE

Abdoulaye Abakar KASSAMBARA

Université de N'Djamena, Tchad

abdoulayeka@hotmail.fr

Résumé : L'intérêt de l'administration coloniale à l'exploitation du cheptel, s'est manifesté primitivement par des tentatives d'exportation du bétail sur pieds vers Congo français, puis par une monopolisation et commercialisation de viande à l'extérieur. Il semble essentiel d'étudier les transformations dans ce secteur pendant la colonisation, devant l'effondrement actuel de la production et de la distribution de viande. Cet article explore les étapes et les mécanismes ayant abouti à la semi industrialisation d'exploitation du cheptel tchadien pendant la colonisation. Dans ce sens, les sources archivistiques ont été largement utilisées afin de croiser les différents documents de l'époque. Il en découle que le gros investissement consenti après la seconde guerre mondiale, a permis de moderniser l'exploitation du bétail tchadien, de réévaluer sa valeur marchande ainsi que son insertion dans l'économie mondiale. En somme, un réinvestissement maîtrisé dans les secteurs de l'élevage, pourrait attirer les capitaux et de moderniser la production animale.

Mots clés : Bétail, commercialisation, colonisation, exploitation, industrialisation

COLONIAL EXPLOITATION OF CHAD'S LIVESTOCK FROM 1905 TO 1960: FROM LIVE EXPORT TO MEAT MARKETING

Abstract: The interest of the colonial administration in the exploitation of livestock was initially manifested by attempts to export live cattle to the French Congo, then by monopolization and marketing of meat abroad., then by monopolization and marketing of meat abroad. It seems essential to study the transformations in this sector during colonization given the current collapse of meat production and distribution. This article explores the stages and mechanisms leading to the semi-industrialization of exploitation of Chadian livestock. In this sense, archival sources were widely used in order to cross-reference the different documents of the time. It follows that the large investment made after the Second World War made it possible to modernize the exploitation of Chadian livestock, to reassess its market value as well as its insertion into the world economy. In short, controlled reinvestment in the livestock sectors could attract capital and modernize livestock production.

Keywords: Livestock, commercialization, colonization, exploitation, industrialization

Introduction

L'abondance du cheptel dans la région sahélo saharienne du Tchad, avait servi aux milieux coloniaux français de prétexte pour son occupation et venter sa viabilité économique pour une exploitation coloniale éventuelle. À l'aune de l'installation coloniale, des tentatives d'exploitations commerciales du bétail, avaient été entreprises par l'administration locale. Mais, elles ont été abandonnées pour des raisons essentiellement d'ordre logistique. En fait, l'exploitation coloniale de viande, n'a commencé réellement que pendant la seconde guerre mondiale, où elle a connu par la suite, un certain développement à la fois structurel et industriel permettant son exportation à l'échelle mondiale.

Si l'exportation de bétail sur pied fleurissait bien avant l'arrivée des européens, les tentatives de son exploitation coloniale, avaient jeté la première base de sa production commerciale et industrielle. Elle remettait ainsi en cause la pratique traditionnelle de l'élevage dans la région du Tchad dont le fondement selon Mainguet Monique, Cabot Jean, Bouquet Christian (1975, pp. 496-497.), avait une triple vocation : de thésaurisation, de prestige et de la monnaie pour la dot. Tandis que l'administration coloniale, y voyait dans l'abondance du cheptel, une opportunité économique dont son exploitation permettrait « la mise en valeur de la colonie du Tchad ».

En dépit de ce tournant, la question de la semi-industrialisation et de l'exportation de viande durant la période considérée, semble peu connue. Néanmoins, quelques études ont été effectuées sur le développement de l'élevage à la fin des années cinquante dont celles de Rameau G. (1953) et de Rougagnou Michel (1959). Le premier, a mis l'accent sur le mode de l'élevage et son importance économique du bovin dans l'économie du Tchad. Le seconde, a mis en exergue les impacts de la modernisation pastorale sur l'augmentation du cheptel tchadien, à travers la réalisation de travaux hydro pastorale et de santé animale. En fait, après l'indépendance, la question pastorale est largement étudiée par des chercheurs de tout bord. Mais, la question de la production et de la commercialisation de viande durant la période considérée, n'ont guère évoqué, voir même occulté dans ces différents travaux. Pourtant, les structures actuelles de l'exploitation et de commercialisation de viande, reposent sur celles héritées de la colonisation.

Cette étude tente de revisiter les différentes phases de l'implication de l'administration coloniale dans l'exploitation de viande. Il s'agit de déterminer les processus et le développement de l'exploitation de viande pendant la colonisation. À cet effet, quels étaient la stratégie et le mécanisme adoptés par le pouvoir colonial pour moderniser l'exploitation et l'exportation de viande dans le marché mondial ? Étant donné la carence de la littérature sur cette question, nous nous sommes intéressés essentiellement aux sources archivistiques. Les différents centres d'archive, nous ont permis de collecter des documents de premières mains (rapports, comptes rendus, lettres...), dont le croisement avait permis d'articuler cette étude en deux points : Le premier point, aborde l'importance économique de l'élevage, les essais de son exploitation coloniale ainsi que l'ébauche de sa structuration. Tandis que le deuxième point, met en exergue les différentes étapes de la structuration, de l'industrialisation et la commercialisation de viande à l'échelle régionale puis internationale. On peut ainsi appréhender les différentes étapes de l'exploitation, de la modernisation et de la monopolisation du commerce de viande pendant la période coloniale.

1. L'importance économique de l'élevage pour l'administration coloniale

1.1. *Abondance du cheptel et difficultés de premières exploitations*

La potentialité économique de l'élevage au Tchad, est inlassablement évoquée par les milieux coloniaux en France et par des administrateurs locaux pour justifier sa viabilité économique. L'élevage est considéré comme l'unique ressource exploitable dans la colonie du Tchad. À cet effet, Henry Alis (1903, p. 200), écrivait déjà que la région du Tchad est un « éden Africain » grâce à ses richesses exceptionnelles, où le bétail pullule. Si Commandant Lenfant, avait porté un regard critique sur l'économie du territoire du Tchad dans son rapport du 04 mai 1904, il a souligné cependant l'abondance du cheptel dans certaines régions du Tchad : « il y a bien là question du bétail ; on en retrouve de belles troupes aux abords du Tchad : c'est le bœuf à bosse, ou zébu, et mouton à poil (Lenfant E, 1905, p. 49) ».

Quelques années plus tard, Jean-Baptiste Morel, alors nouveau ministre des colonies, défendait avec véhémence la potentialité économique du Tchad à l'hémicycle en mettant en avant la ressource animalière du pays : « on s'y livre à l'élevage, on exporte des bœufs, de la viande fraîche ; il y a des ressources sur place pour assurer la vie des populations qui y séjournent (Journal officiel, 1910, pp. 36-38) ». En effet, les transactions intérieures et extérieures à "l'Entre-Deux-guerres" étaient basées essentiellement sur le commerce du bétail, qui a dominé la vie économique de la population : « ce capital auto déplaçable apporte aux indigènes le numéraire dont ils ont besoin pour leur vie courante (Gayet, G., 1932) ». De ce fait, l'élevage conditionnait et gouvernait toutes les activités de la population et, a permis par surcroît, à l'administration coloniale locale de tirer des recettes budgétaires nécessaires à la gestion du pays grâce aux différentes taxes : « la principale richesse de la colonie du Tchad est, sans contredit, l'élevage. Sans l'élevage, le Tchad végéterait et les populations qui habitent cette contrée ne pourraient plus y vivre. (Marquet Charles, 1930, p. 49) ».

En fait, l'administration locale s'est efforcée à démontrer la possibilité de l'exploitation économique du cheptel du territoire du Tchad. C'est ainsi qu'en 1905, plusieurs tentatives d'exportation du bétail vers le Congo français dépourvu de ressources animalières, avaient été entreprises. Ces tentatives s'inscrivent dans le cadre du ravitaillement de Brazzaville en viande. À cet effet, le commandant du territoire du Tchad, Gouraud, avait expédié dans cette même année, par la route du Fort-Crampel, via Bangui, un premier convoi des troupeaux de bœufs sur Brazzaville. Mais l'expédition avait subi des pertes considérables à cause de la tsé-tsé et du climat très humide de la région traversée (Lt-Colonel Gouraud, 1906).

Aussi, le Lieutenant Lancrenon avait été chargé de conduire un autre troupeau du bétail (boeufs) sur Brazzaville par la route de Sangha. Il quitta Lai (Tchad) en mai 1905, en passant par Cornot puis à Nola, où les bestiaux étaient embarqués dans les grands vapeurs (Valérie et Eugène Etienne), ils n'atteignirent Brazzaville qu'en août ou septembre de la même année. Le convoi atteignit sa destination sans difficulté, mais cette route est très longue et situé dans le territoire allemand du Cameroun (Lieutenant Lancrenon, 1905). Un an plus tard, le Sergent Sagnes conduisant par la même route, un troupeau du bétail comprenant des boeufs et des chevaux, avait estimé que cet itinéraire ne pouvait être praticable qu'à la saison de la pluie, c'est-à-dire, à l'époque de l'abondance de l'herbe et de l'eau. Par conséquent son exploitation commerciale du bétail apparaissait peu rentable (Sergent-major Sanes, 1906).

En effet, le but de ces différentes tentatives, étaient d'abord, le ravitaillement de Brazzaville en viande et aussi de découvrir un nouveau débouché pour l'exploitation de cette ressource. Mais, l'inintérêt économique incertain de ces deux voies pendant cette période, avait conduit le pouvoir colonial, à orienter ses efforts à la taxation de l'exportation du bétail et au recensement annuel du cheptel. Cependant, à la veille de la seconde guerre mondiale, l'administration coloniale avait mis sur pied des structures tendant à améliorer l'exploitation de l'élevage au Tchad.

1.2. *La structuration du service de l'élevage*

En dépit de l'importance économique du cheptel, l'action de l'administration coloniale au cours de " l'Entre-deux-guerres", se bornait à la taxation du bétail et à la mise en place des structures obsolètes dépourvus de moyen humain et matériel. Ainsi, par arrêté du 15 février 1922, plusieurs bureaux de douane ont été ouverts à : Fort Lamy, Léré, Abéché et Gos-Béïda et aussi un poste de surveillance à Adré (Le Lieutenant-Gouverneur du Tchad, 1922). C'est en 1927 qu'un service d'Élevage ait été constitué, mais il ne disposait que d'effectifs squelettique manquant de ressources et de matériels. De la sorte que son action était orientée exclusivement et de façon très limitée à la lutte contre les épizooties, qui se produisait périodiquement (Gouverneur général de l'A.E. F, 1954).

Ce n'était qu'à la veille de la seconde guerre mondiale, qu'on assiste à des réalisations tendant à améliorer l'élevage dans toute la confédération. En 1939, deux laboratoires vaccino-gènes avaient été installés au Tchad, ils avaient produit dans la même année 465 000 doses de vaccin antiseptique, qui ont permis d'intensifier la lutte contre les épizooties. Aussi des divers centres vétérinaires furent établis et une bergerie expérimentale avait été créé à N'gouri, au Nord du lac Tchad pour l'élevage du mouton astrakan (Malbrant, René., 1941).

Pour moderniser davantage le secteur de l'élevage, un service zootechnique à l'échelle de la confédération, avait été institué par l'arrêté du 8 juin 1940 du gouvernement général de l'A.E.F. Celui-ci est modifié par l'arrêté du 23 juin 1941, qui crée une inspection d'élevage dans la fédération. Aux termes de ces arrêtés, l'ensemble des territoires du groupe était divisé en neuf secteurs vétérinaires dont cinq au Tchad, un en Oubangui- Chari, deux au Moyen Congo et un au Gabon. Les principaux buts de ce nouvel organisme, sont axés sur trois points principaux : D'abord, assurer la protection du cheptel, à travers des mesures d'ordre sanitaire mais aussi par des interventions techniques ayant pour objet de rechercher, d'étudier et de combattre les maladies contagieuses et parasitaires. Ensuite, développer et améliorer ce cheptel ainsi que l'exploitation des produits et sous-produits de l'élevage. Enfin, la mise en place du mécanisme de contrôle des produits comestibles d'origine animale tant au point de vue de l'hygiène et de la consommation afin de dépister les maladies (Malbrant René., 1941).

Après la création du service zootechnique du Tchad, les chiffres des vaccinations antispastiques sont passés de 142 318 en 1935 à 447 665 en 1942 (Malbrant, René., 1941). Dès lors, une lutte contre les foyers de charbon bactérien et la peste bovine, avait été entreprise dans le pays par la vaccination préventive des troupeaux infectés ou menacés par la contagion (Service de l'élevage du Tchad, 1943). Il en découle de cette activité vétérinaire, une progression numérique de troupeaux un accroissement assez régulier de différentes races du bétail soumises à la taxe durant toute la période de la seconde guerre mondiale.

En effet, le troupeau bovin était passé de 890 118 en 1943 à 1 104 309 têtes en 1945, soit une augmentation de 24% en deux ans. Tandis que dans la même période, le troupeau d'ovides avait bondi de 942 373 à 1 116 538, soit un accroissement de 18%. Selon le service vétérinaire du Tchad de cette époque, cette augmentation était liée aux incessantes tournées de prospection et de vaccination entreprises par des agents vétérinaires (Larrat, R., Thevenot, R., 1951). Cette amélioration du secteur de l'élevage, s'est coïncidée avec la forte demande en viande dans le marché local, qui est dopée par la conjoncture de la seconde guerre mondiale.

1.3. *La mutation conjoncturelle dans la commercialisation de viande*

L'accroissement du cheptel pendant la seconde guerre mondiale, est suivi paradoxalement par une chute des exportations contrôlées de bétail ou de produits d'origine animale. En effet, en 1940, les exportations avaient atteint les chiffres de 22 283 têtes bovins ; 35 360 ovins et caprins et 1450 tonnes de beurre (Malbrant, R., 1941). Ceux-ci révèlent une chute d'exportation de bétail vers les colonies anglaises voisines (Nigéria et

Soudan Anglo-égyptien) malgré l'installation des structures vétérinaires. Cette baisse est d'ordre conjoncturel car elle correspondait au moment où la colonie se préparait à la guerre, durant lequel les travaux démarrèrent à effectifs pleins sur tous les points, surtout sur les chantiers de routes dès janvier 1940.

À cet effet, d'importantes unités militaires et administratives avaient été mises en entier à disposition de la direction des chantiers (Général Ingold, 1945, p. 73). Il pourrait y avoir donc un relâchement de contrôle douanier durant cette période, à cause de l'affectation des agents douaniers aux autres activités liées à la guerre, à la dépendance économique du Tchad, aux deux colonies anglaises voisines et à l'immensité de la frontière, qui la rendit perméable, devant laquelle même avant la guerre, les agents douaniers avaient du mal à maîtriser la sortie frauduleuse du bétail. Aussi est-il que la baisse dans les exportations du bétail aux débuts des années quarante, pouvait être imputée aussi à la sécheresse qu'a connue la région du Tchad de 1940 à 1944, surtout dans ses zones sahéliennes où pullule le bétail, à cause d'une pluviométrie médiocre (Roche M., Rodier J. et Sircoulon J., 1976).

Donc comme corolaire à cette situation, les troupeaux subirent une perte importante durant cette époque, surtout dans ceux destinés au ravitaillement de troupes : « la mort frappait plus rudement les bêtes elles-mêmes. Les chameaux, les bœufs épuisés mouraient plus nombreux que jamais au long des pistes. Leurs carcasses desséchées ; puis leurs ossements blanchis, marquaient, pour de très nombreuses années, des lieux d'agonie Le Général Ingold, 1945, p. 74 ». On note à cet effet, sur 100 bœufs partis du Kanem pour le ravitaillement en viande fraîche les troupes aux confins, 10 arrivaient vivants à Largeau (Le Général Ingold, 1945, p. 75).

Toutefois, à la fin de la guerre en Afrique, l'exportation du bétail sur pied avait repris sa marche ascendante. Cette relance était lente et irrégulière car les chiffres d'exportation du bétail ((bovins, ovins et caprins) vers les colonies anglaises voisines et aussi dans une moindre importance vers le Cameroun et l'Oubangui, s'élevait à 63 205 têtes en 1944, soit une progression de moins de 1% par rapport au totale d'exportation du bétail de 1940 ; en 1945, elle avait atteint 42 443 têtes, soit une chute de 32% par rapport à l'année précédente (Larrat R., Thevenot R., 1955). Néanmoins la régression de l'exportation contrôlée du bétail, avait été compensée par le brusque développement du marché local entraînant une augmentation de la consommation de la viande comme nous indique le tableau ci-après :

Tableau : Augmentation de la consommation de la viande pendant la guerre

Année	Bovins	Ovins et Caprins
1943	6.297	52.643
1944	6.401	62.372
1945	7.884	58.347

Source : LARRAT R., THEVENOT R., Le problème de la viande en Afrique Équatoriale Française, Bulletin *Technique d'Information*, Année 1955, N° 3, p. 20, C.A.O.M., FEDES carton 73 (566).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la consommation de population autochtone. Il serait malaisé de comptabiliser l'abatage de bétail (bovin, ovin et caprins) qui se faisait hors contrôle vétérinaire dans les marchés hebdomadaires et aussi à l'occasion de la célébration de mariage, de naissance et aussi pendant la cérémonie religieuse ou funéraire à cause de manque d'agents vétérinaires nécessaires durant cette période. Ce tableau révèle seulement la consommation contrôlée de la boucherie, qui avait vu sa production augmentée sensiblement. Cette hausse était liée sans doute à la concentration de troupes alliées et à l'activité de la guerre dans le pays qui avait entraîné l'accroissement de la population européenne et africaine dans les grandes villes comme Fort-Archambault (Sahar) et Fort-Lamy (N'Djaména) et aussi dans le Nord, où les soldats montaient la garde durant la campagne de Fezzan. À titre d'exemple pour alimenter ceux-ci en viande boucanée 5 000 bœufs furent abattus de 1942-1943 (Général Ingold, 1945, p. 48).

Malgré la contraction de l'exportation du bétail durant la seconde guerre mondiale, l'apparition du marché intérieur dopée par le ravitaillement de troupes en viande, avait relancé le commerce du bétail. Ainsi, le chiffre total, qui en découle de marché intérieur et de l'exportation, s'élève à 131 978 têtes en 1944, soit une hausse de 32% par rapport au total de l'exportation de 1938, qui avait atteint 100 000 têtes (Commandant Mazodier, 1943). En effet, la part du commerce du bétail dans le marché intérieur avant la seconde guerre mondiale était difficilement chiffrable à cause de délaissement de ce secteur par l'administration coloniale. Tandis qu'en 1945, le chiffre total du bétail mis à la vente était retombé à 108 674 têtes, soit une baisse de 0,8% (Commandant Mazodier, 1943). Cette légère diminution, était due à la chute de l'exportation et à la baisse de la consommation locale provoqué par le départ de la plupart des Européens et les troupes alliés vers l'Europe. Toutefois, l'augmentation de la consommation de viande pendant la seconde guerre mondiale, avait démontré l'importance

de la modernisation et de l'exploitation industrielle de la viande tchadienne et sa commercialisation à l'échelle mondiale.

2. Industrialisation et monopolisation de l'exploitation de la viande

2.1. . Vers la modernisation des infrastructures de production du cheptel

Le développement du marché du bétail, tant sur le plan intérieur qu'extérieur amorcé pendant la seconde guerre mondiale, avait démontré la nécessité de rénover le système de l'élevage du Tchad. De ce fait, la conférence coloniale de Brazzaville de 1944, avait recommandé la modernisation de la production de l'élevage dans toutes les confédérations (Commissariat aux colonies 1944). En A.E.F., l'essentiel du fond consacré au développement de l'élevage au titre de différents plans, avait été destiné au Tchad pour amplifier l'organisation de la production animale esquissée pendant la seconde guerre mondiale. À cet effet, le premier plan quadriennal (1947-1953), s'est appuyé sur les orientations du service de zootechnique de l'A.E.F, dont les objectifs ont été déjà définis en juin 1940 (Gouverneur général de A.E.F, 1956).

Pour concrétiser ces objectifs, le premier plan avait consacré 680 millions de CFA au développement de l'élevage dans la confédération de l'A.E.F., dont 540 millions était alloué au Tchad, soit 79% du montant total. Tandis que les autres territoires de la confédération avaient partagé les restes du crédit, soit seulement 21%. Cette répartition reflète l'importance des troupeaux du territoire du Tchad, qui représentaient 9/10 du cheptel de la confédération (Gouverneur général de A.E.F 1954). Pendant le même temps, la fédération consacrait 527 789 000 francs CFA de ses ressources propres au fonctionnement du service de l'élevage, soit toutefois moins de 1% de l'ensemble des budgets généraux et locaux. Donc grâce à cette intervention, les effectifs du personnel européen, avaient passé de 23 agents au début de 1947 à 71 agents à la fin du 1952(Gouverneur général de A.E.F, 1954).

En effet, la répartition de ces donations avait été faite en fonction des objectifs prévus. Ainsi l'action sanitaire consistant à protéger les cheptels, avait bénéficié de 275 500 000 francs CFA. Ce fond avait servi essentiellement à la construction à Fort-Lamy, d'un laboratoire de recherche et de production de vaccins dit « laboratoire de Fort-Lamy » avec un coût total de 197 millions représentant ainsi 29% du total crédit accordé à l'élevage au titre du premier plan. L'action de cet établissement devait en effet couvrir à la fois l'A.E.F et le Nord du Cameroun. Il fut considéré à l'époque comme l'une des réalisations les plus importantes de l'Afrique noire en ce domaine. Mais la mise en marche de cet organisme fut longue et difficile à cause du manque des spécialistes en nombres suffisants et par suite des retards dans l'arrivée du

matériel (appareil de dessiccation sous vide en particulier) (Gouverneur général de l'A.E.F., 1955).

En dépit, de ces difficultés, le laboratoire avait pu fournir en 1954 : 400. 000 doses de vaccin antispastique inactivé, 600. 000 doses de vaccin anti charbon symptomatique et 600. 000 doses de vaccin anti charbon antibactérien (Rougagnou Michel, 1959). En 1960, le laboratoire avait commencé à fonctionner normalement et sa production avait atteint 1.500.000 doses de vaccin antispastique, 1000 000 doses de vaccin antibactérien, 1000 000 doses de vaccin anti symptomatique, 80.000 doses de vaccin antispastique et 8 000 doses de vaccin antirabique, ainsi que d'autres sur demande (Gouverneur général de A.E.F 1956,). En outre le laboratoire était destiné aux travaux de diagnostics, d'analyses et de recherches portant sur la bactériologie, la virologie, la parasitologie, l'entomologie et la nutrition (Gouverneur général de A.E.F, 1955).

À côté de ce laboratoire, plusieurs centres avaient été créés durant la période d'exécution du premier plan. Ainsi un établissement zootechnique avait été construit à Abougoudam dans la région du Ouaddaï, à 30 kilomètres d'Abéché. Le but poursuivi également par cet établissement était l'amélioration du zébu arabe en vue de la boucherie. Aussi l'aménagement du centre sérum gène d'Abéché et la création de centres d'immunisation à Ati, Moussoro, et Bongor. L'extension de ces centres fut amplifiée dans le programme du deuxième plan d'équipement (1953-1957), qui avait permis, d'étendre à toute la zone nord l'action sanitaire préventive contre les grandes épidémies et d'être à même de parer à toute maladie infectieuse (trypanosomiase, la peste bovine et les charbons) (Gouverneur général de A.E.F, 1956).

Ce second plan quadriennal, avait parachevé les actions déjà entreprises dans le domaine de la protection de santé animale. Il a permis ainsi la création de quinze centres d'immunisation dans les zones convenables à l'élevage et aussi l'établissement d'une école d'infirmerie vétérinaire à côté de l'abattoir de Fort-Lamy en 1956. Celle-ci devait renforcer le rayonnement des agents vétérinaires dans tout l'étendu du Tchad (Gouverneur général de l'AEF, 1958, pp. 1-5). Parallèlement, un programme de diffusion de l'élevage dans la région cotonnière (sud du pays), avait été initié (Gouverneur général de A.E.F, 1955).

En outre, l'établissement des abattoirs frigorifique moderne, ont été entrepris dès 1954, dans les centres urbains du Tchad. C'est ainsi qu'un vaste abattoir frigorifique moderne de l'Afrique centrale, avait été érigé à Fort-Lamy (N'Djaména). Mais, il a fallu attendre novembre

1957, pour que celui-ci soit mis en service, il avait alors à l'époque la capacité annuelle 6 000 tonnes de viande. Deux ans plus tard, un autre abattoir avait été créé à Fort-Archambault avec une capacité de production annuelle de 600 à 800 tonnes (Gouverneur général de l'AEF, 1958, pp. 1-5). Parallèlement à ces réalisations, des sociétés de boucherie ont commencé à s'implanter au Tchad.

2.2. *Des sociétés de boucherie à l'assaut des nouveaux débouchés*

La commercialisation du bétail après abattage dans les marchés internationaux, a coïncidé avec l'industrialisation de l'élevage avec tous les avantages inhérents. Elle a permis la valorisation du produit, l'exportation sur de très longues distances et la suppression des risques sanitaires par un contrôle hygiénique rigoureux. C'est ainsi qu'à la fin du 1947, le Service de l'élevage du Tchad, avait effectué le premier transport de viande fraîche de Fort-Lamy à Brazzaville grâce à l'aide de l'avion du Haut-commissariat (Gouverneur général Brazzaville). Cette technique d'exploitation dominé par le secteur public, a duré pendant six mois, puis elle est passée sous l'escarcelle du secteur privé qui, depuis cette date, assurait entièrement cette exportation (Service de l'élevage du Tchad, 1951).

Dès lors, la quasi-totalité du commerce officiel d'exportation du bétail abattu, était aux mains de maisons européennes spécialisées dans les viandes. C'est de Fort-Lamy que ce trafic avait commencé sérieusement à partir de 1951, où l'on trouvait aussi les plus importantes sociétés de boucherie et le plus vaste abattoir-frigorifique. En effet, la société de Transports Régionaux de l'Est et du Centre, (T.R.E.C.), - devenue au milieu des années cinquante la PRODEL- est parmi les première entreprises avoir entrepris la commercialisation de la viande réfrigérée du Tchad au centre de l'Afrique (Rameau, G., pp. 63-65). Cependant, la société S.I.C.A, s'est installée à Abéché dès 1949, où elle a construit à la fin de 1950, une installation d'équipement frigorifique avec des matériels d'occasion (Rameau, G., 1953, pp. 63-65). Au cours des premières années de son démarrage, ce négoce de la viande avait tenté un certain nombre de commerçants européens, comme Fucouso, Garnier et Taransaud, et d'autres moins importantes, mais aucune n'avait pu persévérer (Larrat R., Thevenot R., 1955). Le retrait de ceux-ci, pouvait être imputé aux difficultés de démarrage liées à l'insuffisance des chambres froides et à l'irrégularité de liaison aérienne entre les centres d'abattage et ceux de la consommation.

Cependant, d'autres exportateurs ont tenté d'ouvrir de nouveaux débouchés entre 1951 et 1954, notamment vers Nigéria et dans les Territoires espagnols du Golfe de Guinée (Santa Isabel et Bata, capitale de la Guinée Espagnole). Ces essais sont restés plusieurs années sans

résultats : prix trop élevés pour le Nigéria et difficulté de commercer avec les pays espagnols. En outre ce nouveau mode d'approvisionnement des grandes villes du Sud, a bouleversé les courants commerciaux traditionnels, si bien que les efforts des Sociétés de boucherie, se heurtent à des vives résistances en Nigeria (Gouverneur général de l'AEF, 1958, pp. 1-5).

Mais, l'ouverture d'un nouveau débouché vers Léopoldville (Congo belge) en 1952, avait relancé l'exportation de la viande, grâce à sa nombreuse population (300,000 habitants) (Gouverneur général de l'AEF, 1958, pp. 1-5). Dès lors, l'exportation globale de viande tchadienne toute qualité confondue (viande du bœuf et du mouton) ne cesse d'augmenter. En effet, après une lente progression liée sans doute aux difficultés de premières années de démarrage que nous avons souligné précédemment, l'exportation de viande avait entamé une marche ascendante car elle est passée de 330 tonnes en 1951 à 2 103 tonnes en 1952, soit une hausse de 16 % en deux ans (Gouverneur général de l'AEF, 1-5 : 1958). Cette forte augmentation était due au renforcement de capacités de stockage (chambres froides) de la société S.T.E.C et aussi à l'émergence d'un nouveau marché comme nous avons indiqué plus haut. Mais en 1953, cette courbe ascendante avait subi une légère baisse de 1.37% par rapport à l'année précédente. Ce repli pouvait être attribué aux conséquences directes de l'effondrement des prix de matières premières (banane, café, cacao, coton...) à cause de la guerre de Corée de 1953 (Gouverneur général de l'AEF, 1954).

Quoiqu'il en soit, cette baisse n'est que de courte durée car en 1954, l'exportation de viande avait bondi de 32, 64% par rapport à celle de 1953. Dans la même année, Léopoldville est devenue le principal client des sociétés de boucherie de Fort-Lamy, avec 375 tonnes (Gouverneur général de l'AEF, 1-5 : 1958). L'émergence de ce nouveau débouché, correspondait à la monopolisation du commerce de viande par quatre sociétés, qui se sont partagées presque tout le marché. Outre la TREC, il y avait donc la Société de Transport d'Élevage et de Commerce, (S.T.E.C.), la PASTORALE (Société originaire du Cameroun) et la Société de Boucherie Générale (S.B.G.). Dès lors, la courbe ascendante de l'exportation de viande, avait franchi une nouvelle échelle en dépassant la barre de 3 000 tonnes. Le point d'exportation de ces carcasses, se fit par trois centres d'abattage : Fort-Lamy, Fort-Archambault et Abéché, avec des capacités très inégales dont celui de premier, c'était de loin le principal. Tandis que l'exportation par cette dernière, a connu une chute vertigineuse, passant de 240 tonnes en 1954 à seulement 10 tonnes en 1957 (Gouverneur général de l'AEF, 1958, pp. 1-5).

L'effondrement de l'exportation de viande par Abéché était dû de son éloignement de principaux centres de consommation (Brazzaville, Pointe-Noire, Bangui, Yaoundé et Douala), car son étirement alourdissait le frais de transport vers celles-ci. En effet, les tarifs de fret aérien vers ces destinations à partir d'Abéché, était supérieur à celui de deux autres centres, à titre d'exemple, en 1953, le prix tonne kilométrique d'Abéché à Léopoldville était fixé entre 70-80 Fr. CFA ; tandis qu'il s'élevait à 60-70 Fr. CFA entre Fort-Lamy et Léopoldville, soit une différence de 10 Fr. CFA (Larrat R., Thevenot R., 1955). Cette situation est aggravée par l'arrêt de fonctionner en juillet 1952 des installations frigorifiques de la société S.I.C.A. Dès lors, les bétails abattus dans le modeste abattoir d'Abéché, sont orientés vers la consommation locale, surtout à destination des garnisons du Nord désertique (Rameau G., pp. 63-65). Dans la même période, les bouchés locaux tentent de concurrencer les sociétés de boucheries dans l'exportation de viande fraîche.

2.3. *Evolution de marché de viande : entre concurrence et diversification des débouchés*

À côté de ces principales sociétés, au début de 1947, des petites entreprises privées ont fait leur première apparition à Mao et à Massakory. Celles-ci sont spécialisées dans la fabrication de viande séchée appelé localement *charmoute*, qui est destinée essentiellement aux chantiers de l'Oubangui, du Moyen-Congo et du Gabon. L'expédition est faite directement par les fabricants ou par l'intermédiaire des maisons de commerce (Larrat R., Thevenot R., 1955). Aussi, trois ans plus tard, une autre entreprise spécialisée dans le séchage de la viande, s'est installée près d'Am-Timan et à Fort-Archambault. Celle-ci avait abattus 1115 bovidés entre 1950 et 1952, qui avait permis à l'entreprise d'expédier 4 891 kg de viande salée séchée par camion au Cameroun. Au cours de l'année 1951, un autre producteur s'est fixé à Massakory, il fournit à Brazzaville 6 100 kg., de viande salée, pimentée et séchée provenant de l'abattage de 270 bœufs (Larrat R., Thevenot R., 1955).

Cependant, c'est la quantité de viande fraîche exporté par avion vers les principaux centres de consommation extérieure, qui a dominé ce trafic par son importance et sa régularité. Elle s'est traduite à la fin des années cinquante par une hausse spectaculaire de tonnages exportés vers ces destinations. En effet, l'exportation de viande, est passé de 3 313 en 1957 à 4 890 tonnes en 1958, soit une augmentation de 47, 60% en an (Larrat R., Thevenot R., 1955). Cette forte progression, était due d'abord, à l'ouverture de l'abattoir moderne de Fort-Lamy qui, avait permis d'augmenter la capacité de stockage de carcasse pour toutes les sociétés.

En fait, jusqu'en 1956, c'est la société PRODEL qui assurait plus de la moitié des exportations, mais avec l'ouverture de cet abattoir, sa part en pourcentage commençait à régresser légèrement au profit de ces concurrentes. Toutefois, en 1958 elle détenait encore 47% du marché ; tandis que les autres : la S.T.E.C et la PASTORALE ont quasiment doublé leur chiffre (Larrat R., Thevenot R., 1955). En outre pour assurer un apprivoisement régulier et disposer de réserve des troupeaux en bon état, ces deux sociétés avaient constitué sur place dès 1953 un « ranching », qui marque le passage à une ferme d'élevage extensif de type moderne avec surveillance constante de l'état des animaux. La première avait établi son ranch à 170 km au nord de For-Lamy pouvant entretenir toute l'année environs 2 500 bovins. Tandis que la seconde, avait créé son ranch sur une concession de 50 000 hectares à 20 km Massakory (Rougagnou Michel., 1959).

L'ouverture de l'abattoir municipal de Fort-Lamy, avait permis en effet aux bouchers africains de se lancer dans l'exportation par avion. Ainsi, en 1958, un boucher local indépendant, Oumar Kachalla, a fait sa réapparition à Fort-Lamy et parvient à expédier en moyen 13 tonnes par mois vers Brazzaville (Gouverneur général de l'AEF, 1958, pp. 1-5). L'amélioration de fret aérien par l'emploi de l'avion gros porteur, avait permis la compression de frais de transport car le tarif est passé de 70-75 Fr. CFA à 30-35 Fr. CFA la tonne kilométrique. Cette baisse de prix pouvait expliquer l'entre à la matière des concurrents locaux dans le marché de viande. En effet, plusieurs compagnies partagé la part de fret aérien à la suite d'un accord conclu en 1955-56, la viande du Tchad est transportée à Léopoldville en principe par la Sabena, par les Compagnies françaises Air France, U.A.T. et par Air-Cameroun. Cette dernière n'était pas partie de l'accord, mais assurait une fraction notable de ce trafic (Gouverneur général de l'AEF, 1958, pp. 1-5).

Jusqu'en 1936, les villes de la côte africaine : Libreville, Port-Gentil et Pointe-Noire, n'ont absorbé que de très faibles tonnes de viande de Fort-Lamy. Elles étaient ravitaillées soit en bétail sur pied, soit en viande du Cameroun. En 1956, un effort des sociétés de boucherie, une réorganisation de la distribution, leurs ont permis de s'implanter solidement sur ces marchés de 330 tonnes en 1956 à 670 en 1958, dirigées essentiellement vers Pointe-Noire et sur Port-Gentil dont le balbutiement d'un développement industriel avait encore accru leurs besoins (Gouverneur général de l'AEF, 1958, pp. 1-5).

Toutefois, durant toute cette période, c'est Léopoldville, qui a exercé une forte attraction sur le marché de viande du Tchad, car la moyenne annuelle des achats de la capitale du Congo-belge était de 1080 tonnes. La nécessité d'assurer un fret de retour aux avions cargos

de viande avait permis aux planteurs du Rivu de vendre plusieurs centaines de tonnes de thé par an au Tchad (Gouverneur général de l'AEF, pp. 1958, 1-5). Mais, la crise économique découlant de la tension politique à la fin des années cinquante au Congo-belge jointe par la saturation du marché avaient amené les sociétés de boucherie de rechercher d'autres débouchés. C'est ainsi que la S.T.E.C avait réussi en 1957, à prendre pied sur Territoire espagnol de l'Afrique, avec 85 T. ; et 205 en 1958, et en même temps d'autres pays ont été prospectés, comme Israël. En outre, d'autre transport avait été envisagée comme un fret mixte avion jusqu'à Douala et cales frigorifiques des bateaux de Douala aux portes d'Afrique Occidentale ; mais tout ceci était resté à l'époque sans succès (Gouverneur général de l'AEF, 1958, pp. 1-5). L'évolution ainsi de la commercialisation de viande par avion l'avait mis en occurrence avec le commerce du bétail sur pied, et par surcroit avait entraîné une hausse des prix de bétail.

Conclusion

L'échec de premières tentatives d'exportation du bétail pour le ravitaillement de Brazzaville en viande, avait conduit l'administration coloniale à orienter ses efforts à l'imposition et à l'installation des postes de douane sur les frontières. C'est seulement à la fin des années 1920, qu'un service d'élevage avait été institué, mais ne fonctionner qu'aléatoirement à cause du manque du personnel et des moyens. Il a permis toutefois, de lutter contre les épizooties. L'action vétérinaire avait débuté véritablement qu'à partir de 1939. Elle s'est matérialisée par une structuration de service d'élevage à l'échelle confédérale et locale et par la création des laboratoires pour la production des vaccins en grands quantités, pour intensifier la lutte contre les épizooties. Donc comme corolaire à ces différentes actions, le nombre du bétail n'a cessé d'augmenter dans les années suivantes.

Cet intérêt au secteur de l'élevage a coïncidé avec la seconde guerre mondiale (1940-1945), durant laquelle, le marché local de viande a connu un développement inusité grâce à la concentration des troupes alliés au Tchad. Cette hausse conjoncturelle, avait démontré la potentialité économique de l'élevage tchadien. De la sorte que la Conférence de Brazzaville, avait recommandée la modernisation et l'exploitation rationnelle de l'élevage dans la confédération de l'AEF. C'est ainsi que les gros investissements destinés à l'élevage, au titre de deux plans quadriennaux, ont été consacrés essentiellement à la colonie du Tchad. Donc, leur exécution a entraîné une véritable transformation du secteur de l'élevage, tant sur le plan structurel qu'infrastructurel.

Cette mutation a favorisé la venue des entreprises privées spécialisées dans la commercialisation de viande. Celles-ci avaient monopolisé l'exploitation industrielle de viande grâce au développement de fret aérien. C'est vers Brazzaville, Pointe-Noire et Port-Gentil que ces sociétés, exportaient l'essentielle de la viande tchadienne au début des années 1950. Mais, à la fin de cette année, Léopoldville (Kinshasa), est devenue le premier centre de consommation de la viande tchadienne, grâce à une population nombreuse, surclassant ainsi

la ville de Brazzaville. Celle-ci est restée toutefois, parmi les grands centres de consommation, exerçant de forte attraction sur la carcasse tchadienne.

De la sorte que les premiers bouchers locaux, exportaient exclusivement leurs cargaisons en viandes vers Brazzaville. C'est dans la même période que les sociétés de boucheries, ont exploré la possibilité d'exporter la viande vers l'Israël et de prospecter d'autres débouchés. Ce développement rapide du commerce de la viande au cours de la décolonisation, a permis d'insérer le secteur de l'élevage tchadien dans le circuit de commerce international d'une part, et d'évaluer la valeur marchant du cheptel d'autre part. En somme, une étude plus poussée sur les bénéfices engrangés par les sociétés de boucheries, en ce court laps du temps, permettrait d'attirer les capitaux pour relancer la modernisation du secteur de l'élevage au Tchad.

Références bibliographiques

- SICÉ Adolphe, 1946, L'Afrique équatoriale française et le Cameroun au service de la France 26-27-28 août 1940, PUF, Paris.
- Gouverneur de l'AEF, 1958, « L'exportation de la viande du Tchad par avion », Économique et financier, n° 9, juillet, pp 1-5. CAOM, cote : P. 10001.
- ALYS Henry, 1891, À la conquête du Tchad, Hachette, Paris.
- Commandant MAZODIER, 1943, Transports et marchés indigènes du Tchad, École supérieure, géographie économique, 17 décembre, C.A.O.M., E. 68.
- Général INGOLD, 1945, L'appel de l'Afrique primitive, Gründ, Paris.
- Gouverneur général de A.E.F, 1956, Rapport sur l'exécution du premier plan quadriennale, C.A.O.M, FIDES carton 334.
- Commissariat aux colonies, 1944, Programme général de la conférence Brazzaville, janvier, C.A.O.M 5D 300.
- Gouverneur général de A.E.F., 1954, Projet de budget général d'exercice 1954, Rapport de présentation et exposé des motifs, C.A.O.M., F.I.D.E.S., carton 32.
- Gouverneur général de AEF, 1955, « Le plan de développement d'équipement de la fédération d'Afrique centrale (1954-1957) », Industries et travaux d'outre-mer, n° 24, novembre, CAOM, P. 570.
- Gouverneur général de AEF, 1958, « Le plan quadriennal d'équipement et de modernisation du Tchad (1953-1957), Industries et travaux d'outre-mer, juillet, n° 19, pp, CAOM, P. 570.
- Journal officiel, 2ème séance du 23 décembre 1910, p. 3638, Galicia, BNF.
- LARRAT R., THEVENOT R. 1955., Le problème de la viande en Afrique Équatoriale Française, Bulletin Technique d'Information, Année, N° 3, C.A.O.M., FEDES carton 73 (566)..
- LENFANT Eguène, 1905, La grande route du Tchad, Paris : Hachette.
- Lieutenant LANCRON, 1905, Transport des bœufs à Brazzaville, Lai, le 17 janvier, 4(4) d 5.
- Lieutenant-gouverneur du Tchad, 1922, Rapport sur l'ensemble de situation de la colonie du Tchad pendant l'année, D/4(4) 22.
- Lt-Colonel GOURAUD, 1906, l'expédition de bœufs sur Brazzaville par Sanga, Rapport au Commissaire Général du gouvernement, 1906, les possessions du Congo et dépendance, Fort-Lamy, le 6 mars, C.A.O.M, 4(4) d 6.
- Mainguet Monique. Cabot Jean 1975, Bouquet Christian.,Le Tchad . In: Annales de Géographie, t. 84, n°464. pp. 496-497, https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1975_num_84_464_19733.

- MALBRANT René, 1941, Élevage en A.E.F, Rapport, Brazzaville, le 8 juillet, C.A.O.M., 5d 299
Affaire économique.
- MARQUET Charles 1930, L'A.E. F : L'orientation économique et financière, Administration
Générale, CEFOD-TCHAD, CF B 00523.
- RAMEAU (G), 1953, L'élevage bovin au Tchad, Revue internationale des produits coloniaux
et du matériel colonial, n° 282, mars, pp 63-65, CAOM, P. 331.
- ROCHE M., RODIER J. et SIRCOULON J., 1976, Les aspects hydrologiques de la sécheresse en
Afrique de l'Ouest. Hydrological Sciences-Bulletin-des Sciences Hydrologiques, XXI,
26/ORSTOM.
- ROUGAGNOU Michel, 1959, La modernisation de l'économie pastorale et le problème de
l'eau au Tchad, École coloniale, Mémoires originaux, Paris, C.A.O.M., FM 3ecol 22..
- Sergent-major SAGNES, 1906, conduire un troupeau de bétail dans la Sangha par la route
suivie de Laï à Carnot, Rapport, C.A.O.M, 4(4) d 6.
- Service de l'élevage du Tchad, 1943, Indications Générales sur les résultats obtenus par le
service zootechnique de l'A.E. F en, C.A.O.M, 5d 299 Affaire économique.
- Servie de l'élevage du Tchad, 1951, Tchad 1900-1950, « L'astrakan », Tropique, n° 328, janvier,
120 pp, CAOM, P. 213.